

Lettre aux porteurs de parts

L'exercice 2023 s'est avéré un autre exercice fructueux pour notre entreprise. Notre approche rigoureuse en matière de développement et de souscription nous a permis de continuer à générer de solides rendements et de veiller au progrès de nos plans d'affaires. Nos résultats en témoignent : nous avons dégagé des fonds provenant des activités sans précédent et avons connu un exercice record en ce qui a trait aux capitaux investis et au développement d'actifs. Nous continuons d'afficher un bilan exemplaire et disposons d'une grande souplesse pour continuer à atteindre nos objectifs de rendement pour nos actionnaires.

Nous nous sommes taillé une place de supermajor mondial des énergies propres en accroissant notre puissance de production, en renforçant nos capacités et en étendant nos relations. À l'heure actuelle, notre production d'énergie renouvelable en exploitation s'élève à une puissance de près de 33 000 mégawatts et notre portefeuille de projets en développement pourrait ajouter jusqu'à environ 155 000 mégawatts. De plus, nous avons élargi les activités de notre secteur solutions durables, qui ont généré environ 5 % des fonds provenant des activités au cours de l'exercice, et nous disposons d'un portefeuille de projets d'une grande visibilité destiné au développement de ce secteur, qui complète nos activités de production d'énergie renouvelable.

Notre envergure mondiale et notre capacité d'offrir des solutions de décarbonation à grande échelle continuent d'avoir une incidence positive sur notre rendement et permettent à notre proposition de valeur de se démarquer auprès de nos clients. D'un producteur d'énergie renouvelable spécialisé, nous sommes devenus une plateforme de solutions d'énergie renouvelable et de décarbonation de premier plan, ce qui signifie qu'un plus grand éventail de possibilités de croissance et d'occasions avantageuses s'offre à nous. Toutefois, aujourd'hui comme demain, nous continuons de nous mesurer selon la valeur que nous apportons à nos actionnaires.

Compte tenu de notre excellent rendement financier, de nos liquidités robustes et de nos perspectives positives à l'égard de l'entreprise, nous sommes heureux d'annoncer une hausse de plus de 5 % de nos distributions, ce qui porte la distribution annualisée à 1,42 \$ par part. Énergie Brookfield enregistre ainsi une croissance annuelle de ses distributions d'au moins 5 % pour la treizième année d'affilée depuis qu'elle a fait son introduction en bourse en 2011.

Voici les faits saillants de l'exercice :

- Nous avons généré des fonds provenant des activités records de plus de 1,1 milliard \$, ou 1,67 \$ par part, soit une augmentation de 7 % par rapport à l'exercice précédent, notamment de solides résultats au quatrième trimestre (au cours duquel les fonds provenant des activités par part ont augmenté de 9 %). En effet, nous avons tiré parti de la diversification de nos actifs, de flux de trésorerie contractuels de première qualité assortis de clauses d'indexation sur l'inflation, de la croissance interne et de l'apport des acquisitions.
- Nous avons poursuivi l'avancement des priorités d'affaires, notamment par l'obtention de contrats pour de nouveaux projets de développement visant la production de près de 50 térawattheures, dont plus de 90 % ont été conclus avec des clients institutionnels.

- Nous avons accéléré nos activités de développement, en mettant en service, à l'échelle mondiale, de nouvelles capacités de production d'énergie propre, notamment éolienne, solaire et de stockage par batteries, d'une puissance de près de 5 000 mégawatts pour diversifier et augmenter davantage nos flux de trésorerie. Nous prévoyons que les capacités que nous avons mises en service généreront un apport d'environ 60 millions \$ au titre des fonds provenant des activités supplémentaires annualisés.
- Notre portefeuille de projets en développement à un stade avancé s'est élargi, pour atteindre près de 24 000 mégawatts, et devrait fournir à Énergie Brookfield un apport d'environ 300 millions \$ au titre des fonds provenant des activités une fois mis en service.
- Nous avons investi, ou convenu d'investir, un montant record de capitaux s'élevant à 9 milliards \$ (montant net de 2 milliards \$ pour Énergie Brookfield) dans des placements rentables dans l'ensemble de nos principaux marchés et avons conclu un certain nombre de transactions importantes au cours du quatrième trimestre, dont Westinghouse et Deriva Energy, ce qui a permis d'accroître immédiatement nos flux de trésorerie.
- Nous avons poursuivi la réalisation de nos mesures de recyclage des capitaux qui ont permis de dégager un produit de 800 millions \$ (montant net de 500 millions \$ pour Énergie Brookfield), soit près du triple du capital que nous y avons investi, et de financer la croissance.
- Forts d'un bilan déjà très robuste, nous l'avons solidifié davantage en contractant des financements d'environ 15 milliards \$ et en clôturant l'exercice avec des liquidités disponibles de plus de 4 milliards \$, ce qui permettra à la Société de saisir l'occasion pour investir des capitaux afin de réaliser des rendements solides ajustés au risque.

Un tremplin important pour le secteur des technologies

Alors que la demande de données mondiale augmente rapidement, la position des acteurs technologiques à très grande capitalisation en tant qu'entreprises bénéficiant de la croissance la plus imposante et la plus rapide au monde continue de se renforcer. Depuis 2020, les secteurs infonuagiques de ces entreprises ont connu un essor annualisé de plus de 30 %, soit les secteurs ayant la croissance la plus élevée et dégagant les meilleures marges. La demande d'infonuagique découlant de la transformation numérique et l'adoption d'outils fondés sur l'intelligence artificielle (IA) poussent ces entreprises à continuer d'investir massivement dans leurs fonctionnalités et capacités, et deux des principaux éléments nécessaires pour fournir ces produits sont la puissance informatique et l'électricité.

Au cours des douze derniers mois, la course vers l'amélioration de la puissance informatique a été corroborée par l'augmentation de la demande de certains produits, notamment de puces électroniques. Néanmoins, nous sommes d'avis que la plupart des investisseurs ne saisissent pas encore l'importance d'une source d'électricité stable pour être à même d'assurer la croissance des centres de données et de la puissance informatique.

Les plus grandes sociétés infonuagiques fonctionnent avec de l'énergie propre. Elles ont des objectifs de consommation d'énergie propre de 100 %, qui augmentent d'environ 50 % par année depuis les dernières années, et sont les plus grands acheteurs d'énergie verte à l'échelle mondiale. Toutefois, la forte consommation d'électricité de l'IA agit comme multiplicateur de la demande en énergie, qui devient de plus en plus un goulot d'étranglement pour la croissance de l'infonuagique. Par exemple, l'intégration de l'IA consomme au-delà de dix fois plus d'électricité lorsqu'elle s'inscrit dans un processus de recherche normal. Déjà, l'accélération de la tendance mondiale vers la transformation numérique entraîne une modification des besoins en électricité, qui sont désormais démultipliés par

la mise en œuvre de l'IA. L'énergie renouvelable, la forme de production d'électricité en vrac la plus abordable, est la solution tout indiquée à la hausse de la demande d'électricité.

En outre, comme l'envergure et la consommation d'énergie des centres de données vont grandissant, ces installations exercent une pression sur les réseaux électriques mondiaux. Par conséquent, certains organismes de réglementation exigent des promoteurs de centres de données qu'ils fournissent une solution énergétique afin d'obtenir les autorisations préalables à l'établissement d'un centre. Cette obligation place l'énergie sur le chemin critique vers la croissance de ces entreprises technologiques. À l'instar de l'électrification de grands secteurs comme ceux des sociétés industrielles et de transport, cette tendance crée un contexte dans lequel des augmentations importantes de la demande de nouveaux projets d'électricité deviennent, pour la première fois depuis des décennies, une réalité sur les marchés développés.

En général, on estime que la consommation d'électricité mondiale des centres de données représentera environ 10 % de la demande d'électricité totale d'ici 2030 (alors qu'elle représente environ 2 % aujourd'hui). Pour satisfaire les besoins des centres de données uniquement – sans tenir compte de la pénétration des véhicules électriques ou d'une électrification d'ordre plus général – on devra fournir des capacités de génération supplémentaires équivalent à la taille actuelle du réseau des États-Unis.

Depuis près d'une décennie, nous avons positionné notre entreprise pour tirer parti de ces tendances. L'établissement d'une plateforme de développement mondiale de pointe, combiné à l'attention que nous avons portée dès le début à nos activités de commercialisation de l'électricité, nous a permis de répondre aux besoins des plus grands acheteurs à forte croissance d'énergie verte. Les sociétés technologiques mondiales sont nos plus grands clients commerciaux depuis des années, car nous avons su nous démarquer grâce à notre envergure et à notre crédibilité en menant à bien de nouveaux projets de production d'électricité à temps pour stimuler leur croissance.

Notre capacité d'offrir des solutions d'énergie propre d'envergure en tout temps et dans de nombreux pays permet à notre entreprise de continuer à bénéficier largement de cette forte croissance de la demande au fil du temps. Qui plus est, notre capacité d'offrir des solutions uniques et personnalisées à grande échelle nous permet de nous détacher de la concurrence et de dégager de meilleurs rendements dans le cadre de contrats bilatéraux. Nous avons conclu des contrats pour fournir une puissance dépassant 60 térawattheures aux grandes entreprises technologiques au cours des deux dernières années, une quantité qui devrait augmenter drastiquement au cours des prochaines années.

Par conséquent, dans l'avenir, nous nous attendons à ce que la vaste majorité de nos nouveaux projets d'énergie renouvelable en développement soit contractée par des clients institutionnels, chez qui nous observons une forte demande à l'égard de nos produits distinctifs offerts selon des modalités contractuelles attrayantes. À l'heure actuelle, les clients institutionnels ont contracté une production d'environ 22 térawattheures par année, ce qui représente environ 30 % du total des volumes visés par contrat, soit plus du double des volumes contractés par ce type de client il y a cinq ans. D'après notre portefeuille de projets en développement actuel, nous estimons que la production visée par contrat fournie aux clients institutionnels doublera à nouveau d'ici 2028, pour atteindre environ 44 térawattheures par année, soit 45 % des volumes visés par contrat.

Nous continuons de dégager des rendements ajustés au risque avantageux

Au cours des douze derniers mois, nous avons su braver le contexte haussier de taux et les obstacles de chaîne d'approvisionnement auxquels le secteur a dû faire face. Plus particulièrement, notre approche disciplinée en matière de développement, consistant à éliminer d'emblée les risques, a permis à nos activités de développement de demeurer vigoureuses et à nos résultats d'atteindre un niveau record à un moment où certains participants du marché ont vu leur chemin parsemé d'embûches. Enfin, la prudence dont nous avons fait preuve sur le plan du financement de nos activités, combinée à la robustesse de notre bilan, à la pérennité de nos flux de trésorerie et à notre accès à diverses sources de capitaux d'envergure, a fait en sorte que nous avons pu poursuivre notre croissance à un moment où d'autres n'ont pu y parvenir et où la concurrence se faisait plus rare.

Nous avons saisi diverses occasions en investissant, ou en convenant d'investir, 9 milliards \$ (montant net de 2 milliards \$ pour Énergie Brookfield) mis en valeur par l'acquisition de Westinghouse, de Deriva Energy, d'une participation supplémentaire de 50 % dans X-Elio que nous ne détenons pas, de Banks Renewables et de placements dans CleanMax et Avaada en Inde.

Bien que notre proposition d'acquérir Origin Energy n'ait pas reçu le degré nécessaire de soutien de la part des actionnaires, qui était une condition préalable à la conclusion de la transaction, nous avons confiance que nous atteindrons notre objectif d'investir entre 7 milliards \$ et 8 milliards \$ au cours des cinq prochaines années et que nous parviendrons à faire croître nos flux de trésorerie et nos distributions conformément à nos objectifs. Depuis l'annonce initiale de la transaction visant Origin, nous avons reçu des messages d'entreprises des quatre coins du monde à la recherche d'un partenaire disposant de capitaux importants et d'une vaste expertise opérationnelle qui leur permettrait d'accélérer la réalisation de leurs objectifs de transition et de rehausser la valeur de leurs activités.

À la lumière des conditions des marchés publics et de notre grande confiance dans la valeur intrinsèque de notre entreprise et de notre courbe de croissance, nous avons continué d'affecter des capitaux au rachat de nos actions. En 2023, nous avons racheté 2 millions de parts dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Nous continuerons d'investir des capitaux à l'avenir afin de dégager les meilleurs rendements ajustés au risque et nous demeurons convaincus que nous continuerons à créer de la valeur significative pour nos investisseurs.

Nous avons élargi nos capacités de développement et fourni près de 5 000 mégawatts au cours de l'année dernière, un record pour notre entreprise, tout en œuvrant à l'avancement de notre portefeuille. À l'heure actuelle, notre portefeuille de projets en développement à un stade avancé comporte une puissance de près de 24 000 mégawatts. De plus, nous sommes en voie de mettre en service environ 7 000 mégawatts pendant l'exercice en cours et plus de 7 000 mégawatts en 2025. Ces projets vont bon train : près de 25 % des projets de notre portefeuille triennal en sont à l'étape de construction, plus de 20 %, dont la production est pleinement visée par contrat, dégagent des produits et plus de 30 % en sont aux étapes finales de l'obtention de CAÉ et de contrats de construction. Une fois mis en service, ces projets et les projets actuels à un stade avancé du portefeuille de développement devraient représenter 300 millions \$ de fonds provenant des activités supplémentaires annualisés.

Résultats d'exploitation

Nos activités d'exploitation ont continué à réaliser un excellent rendement et nous avons dégagé des fonds provenant des activités sans précédent malgré la volatilité des ressources cycliques et une production inférieure à la moyenne à long terme de certains de nos actifs. Nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 1,1 milliard \$, ou 1,67 \$ par part, ce qui représente une augmentation de 7 % sur douze mois et une augmentation de 9 % par part au quatrième trimestre. Bien que nos résultats aient reculé légèrement en deçà de notre objectif de croissance des

fonds provenant des activités par part d'au moins 10 %, situation principalement attribuable à la clôture plus tardive que prévu de certaines transactions au quatrième trimestre, nous gardons le cap pour atteindre notre objectif en 2024 et au-delà.

Déjà, nous constatons les bénéfices de nos activités de croissance, pondérés en fin d'exercice, grâce à la mise en service de près de la moitié d'une nouvelle puissance de près de 5 000 mégawatts au quatrième trimestre et à la clôture d'acquisitions majeures représentant un apport de plus de 100 millions \$ au titre des fonds provenant des activités annuels supplémentaires au cours des trois derniers mois de l'exercice. De plus, nous prévoyons connaître une hausse à mesure que notre parc reprend la production moyenne à long terme, particulièrement en ce qui a trait à nos centrales hydroélectriques, dont la nature revêt un caractère cyclique.

En outre, nous nous attendons à ce que nos initiatives de croissance continuent à stabiliser nos résultats dans l'avenir, non seulement en diversifiant de plus en plus nos flux de trésorerie, mais aussi en améliorant les composantes visées par contrat et moins variables de notre entreprise. En poursuivant la diversification de nos activités, nous atténuons la volatilité de nos résultats et réduisons au minimum notre exposition aux ressources sous-jacentes pour atteindre nos objectifs de croissance du résultat. Si nous mettons à jour et surveillons constamment les chiffres moyens à long terme de nos ressources afin de financer et de gérer nos activités, l'incidence de ces mesures sur notre rendement financier se trouve diluée dans une mer d'initiatives de développement, de croissance et de négociation de contrats.

Les fonds provenant des activités de notre secteur hydroélectricité se sont établis à 624 millions \$. Malgré un exercice éprouvant sur le plan des ressources dans nos marchés à valeur élevée, le portefeuille a dégagé un bon rendement et a bénéficié de la vigueur des prix tout compris de l'électricité. Les réservoirs ont rebondi au début de 2024, la tendance étant à la hausse au premier trimestre comparativement à la fin de 2023.

Ensemble, nos secteurs éolien et solaire ont dégagé des fonds provenant des activités de 643 millions \$ grâce à la mise en service de nouveaux projets, aux activités de rééquipement et à la production visée par des contrats assortis de clauses d'indexation sur l'inflation. Comme on peut s'y attendre au cours d'une période de croissance rapide, nous avons fait l'acquisition d'un certain nombre d'actifs dont la production était inférieure à leur moyenne à long terme avant le transfert de propriété. Dans le cadre de nos plans d'affaires, nous tirons parti de nos capacités d'exploitation, notamment de nos capacités de rééquipement et de mise à niveau, pour améliorer ces actifs en ramenant leur moyenne à long terme dans les quelques premières années suivant le transfert de propriété. Nous avons mené à bien plusieurs initiatives de rééquipement et de mise à niveau au cours des dernières années qui devraient se terminer et commencer à générer davantage de bénéfices au cours de l'année.

Pour ce qui est de notre secteur énergie décentralisée et accumulation et de notre secteur solutions durables, ils ont dégagé ensemble des fonds provenant des activités de 185 millions \$ grâce à la croissance interne découlant de l'expansion de ces activités. Nous continuons d'observer un bel essor autour des technologies naissantes au sein de notre secteur solutions durables. Par exemple, Entropy, notre entreprise canadienne de captage et de stockage du carbone, a conclu un accord d'écoulement de crédits carbone à prix fixe sur 15 ans avec le Fonds de croissance du Canada, qui garantit un prix d'écoulement pour 600 kt de CO₂ par année, atténuant ainsi les risques du portefeuille de projets. En plus de l'accord d'enlèvement, le Fonds de croissance du Canada a convenu d'investir jusqu'à 200 millions \$ CA dans l'entreprise, ce qui pourrait entraîner une évaluation de post-financement entièrement utilisée d'environ une fois et demie sa valeur à notre prise de possession.

État de la situation financière et liquidités

Nous avons terminé l'exercice avec une excellente situation financière en disposant de liquidités disponibles de plus de 4 milliards \$, ce qui procure une grande souplesse pour investir dans la croissance. Notre robuste bilan et l'accès à diverses sources de financement continuent de permettre à notre entreprise de se démarquer et de saisir des possibilités d'investissement lorsque les capitaux se font plus rares, comme nous l'avons prouvé au cours de l'exercice en ajoutant à notre portefeuille des entreprises de qualité dégagant des rendements avantageux ajustés en fonction du risque.

Au cours de l'exercice, nous avons solidifié notre situation financière en contractant des financements sans recours d'environ 15 milliards \$ dégagant un produit tiré de financements additionnels de près de 500 millions \$ pour Énergie Brookfield. Nous avons mis à jour dernièrement notre cadre de financement vert pour y ajouter des catégories de placement admissibles et conformes à notre stratégie d'investissement dans des entreprises et des projets contribuant à la transition vers la carboneutralité. Par la suite, nous avons tiré avantage d'une conjoncture favorable au début du mois de janvier en émettant des billets de 30 ans à 5,3 % d'une valeur de 400 millions \$ CA, en augmentant prudemment notre dette en fonction de l'accroissement des flux de trésorerie, en maintenant une note de crédit de première qualité et en prolongeant les échéances de la dette de façon significative.

Notre programme de recyclage d'actifs s'est avéré fructueux, dégagant au cours des douze derniers mois des produits d'environ 800 millions \$ (montant net de 500 millions \$ pour Énergie Brookfield), soit environ le triple du capital investi. Nos initiatives de recyclage sont une source de financement fiable que nous continuerons d'adapter à la croissance de nos activités de développement. Nous adoptons une approche rigoureuse et pragmatique en matière de roulement des actifs : nous vendons des actifs lorsque la demande le justifie et que leur évaluation est avantageuse, c'est-à-dire égale ou supérieure à nos évaluations internes, quelle que soit la technologie qu'ils emploient et où qu'ils se trouvent.

En Espagne, nous avons procédé à la vente d'un projet d'énergie solaire d'une puissance de 150 mégawatts, que nous avons mis en service au début de 2023 et qui a généré un produit de 100 millions \$ (montant net d'environ 20 millions \$ pour Énergie Brookfield). Au Canada, nous avons également conclu la vente d'une participation minoritaire dans un portefeuille d'actifs éoliens visés par contrat, que nous avons développé plus de dix ans auparavant et qui avait permis de récolter plus de trois fois et demie le capital que nous y avons investi au cours de cette période.

Notre approche dans la vente d'actifs convoités, quelle que soit la technologie qu'ils emploient et où qu'ils se trouvent, a été avantageuse et nous a permis de dégager des rendements importants, supérieurs à nos objectifs de financement pour les investisseurs. Dans l'avenir, nous prévoyons continuer à tirer parti de cette source de financement pour démarrer de nouveaux projets et acquérir de nouvelles plateformes.

Perspectives

Les perspectives de notre entreprise continuent d'être très favorables. Nous maintenons le cap pour dégager un rendement à long terme total de 12 % à 15 % pour les investisseurs, tout en continuant de faire preuve de discipline sur le plan de la distribution de capital, et en tirant parti de nos activités distinctives en exploitation et en développement, ainsi que de nos différentes sources de financement.

Au nom du conseil d'administration et de la direction, nous tenons à remercier tous nos porteurs de parts et actionnaires pour leur soutien indéfectible. C'est avec plaisir que nous vous tiendrons au courant de nos progrès tout au long de l'année 2024.

Cordialement,

Le chef de la direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'CT', is positioned above the name Connor Teskey.

Connor Teskey

Le 29 février 2024

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

La présente lettre aux porteurs de parts renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières, ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933, et l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières qui s'applique. Les mots « devoir », « avoir l'intention de », « cible », « croissance », « s'attendre à », « croire » et « plan », des mots dérivés de ceux-ci et d'autres expressions qui sont des prédictions ou des indications d'événements, de tendances ou de perspectives futurs et qui ne se rapportent pas à des éléments historiques permettent d'identifier les énoncés prospectifs précités et d'autres énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts comprennent des énoncés sur la qualité des sociétés d'Énergie Brookfield et de ses filiales et sur nos attentes concernant les flux de trésorerie futurs, la croissance de la distribution et la réussite des initiatives de croissance. Ils portent notamment sur la performance financière prévue d'Énergie Brookfield, la future mise en service d'actifs, la capacité de tirer parti du portefeuille de projets de développement, le caractère contractuel de notre portefeuille (notamment notre capacité de renégocier certains actifs), la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, les occasions de financement et de refinancement, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, les objectifs mondiaux de décarbonation et les mesures incitatives gouvernementales connexes, le reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, les perspectives de croissance future et le profil de distribution d'Énergie Brookfield ainsi que l'accès aux capitaux d'Énergie Brookfield. Ces informations et énoncés prospectifs ne sont pas des faits établis, mais tiennent compte de nos attentes actuelles à l'égard de résultats ou événements futurs et sont fondés sur les informations auxquelles nous avons accès à l'heure actuelle et sur des hypothèses que nous estimons raisonnables. Bien qu'Énergie Brookfield croie que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne devrait pas accorder une confiance indue à ceux-ci ni à aucun autre énoncé prospectif ou autre information prospective figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts. Ces croyances, hypothèses et attentes peuvent changer en raison de nombreux événements ou facteurs éventuels, dont certains nous sont inconnus ou sont indépendants de notre volonté. Si un changement survenait, nos activités, notre situation financière, nos liquidités, nos résultats d'exploitation, nos plans et nos stratégies pourraient différer considérablement de ceux qui sont exprimés dans les informations et énoncés prospectifs figurant aux présentes. Le rendement et les perspectives futurs d'Énergie Brookfield sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes connus et inconnus.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Énergie Brookfield diffèrent considérablement de ceux prévus ou sous-entendus dans les énoncés de la présente lettre aux porteurs de parts comprennent notamment ce qui suit : les conditions économiques générales et les risques économiques, y compris les variations défavorables des taux d'intérêt, des taux de change, de l'inflation et de la volatilité dans les marchés financiers; la variation de la disponibilité des ressources en raison, entre autres, des changements climatiques, à n'importe laquelle de nos centrales; l'offre, la demande, la volatilité et la commercialisation au sein des marchés de l'énergie; notre incapacité à renégocier ou à remplacer, suivant des modalités semblables, les conventions d'achat d'électricité qui viennent à échéance; l'augmentation de la production ne faisant pas l'objet d'engagements contractuels dans notre portefeuille ou des variations néfastes du programme d'équilibrage hydrologique (« MRE ») administré par le gouvernement brésilien; la disponibilité et l'accès aux installations d'interconnexion et aux réseaux de transport; la capacité de respecter, remplacer ou renouveler les concessions, les permis et d'autres approbations gouvernementales nécessaires pour continuer d'exploiter ou de développer nos projets; les droits de titulaires de privilèges et de domaines à bail pourraient être supérieurs à ceux qui nous ont été accordés, ce qui pourrait nuire à nos droits immobiliers réels; les augmentations des coûts d'exploitation de nos centrales actuelles et de nos nouveaux projets en développement; le renforcement de la réglementation sur l'énergie nucléaire et l'opposition de tiers à l'égard des clients et de l'exploitation de nos activités de services nucléaires; l'incapacité du secteur de l'énergie nucléaire de poursuivre son expansion; notre capacité à respecter la réglementation (notamment en ce qui concerne les exigences en matière d'indemnisation) relative à nos activités de services nucléaires; les pannes d'équipement et les défis d'approvisionnement; les ruptures de barrage et le coût et les responsabilités éventuelles liés à ces ruptures; les pertes non assurables et la hausse du coût des primes d'assurance; l'évolution des conditions réglementaires, politiques, économiques et sociales dans les territoires où nous exerçons nos activités; les cas de force majeure; l'évolution défavorable des taux de change et notre incapacité à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les risques liés à la commercialisation de l'énergie et notre capacité à gérer le risque financier et le risque sur marchandises; la fin du programme d'équilibrage hydrologique administré par le gouvernement brésilien ou tout changement à ce programme; le fait d'être partie à des litiges et autres différends et de faire l'objet d'enquêtes par des organismes réglementaires et gouvernementaux; le non-respect des obligations par les contreparties à nos contrats; le temps et l'argent consacrés à faire respecter les contrats par les contreparties défaillantes et l'incertitude de l'issue de telles démarches; la possibilité de devoir nous soumettre à des lois ou à des règlements étrangers par suite de l'acquisition future de projets dans de nouveaux marchés; la possibilité que nos activités soient touchées par des collectivités locales; notre dépendance envers des systèmes opérationnels informatisés, qui pourrait nous exposer à des cyberattaques; le fait que les technologies récemment mises au point dans lesquelles nous investissons ne donnent pas les résultats escomptés; les avancées technologiques pouvant entraver ou éliminer l'avantage concurrentiel de nos projets; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique (ou frais semblables) ou les changements apportés à la réglementation visant l'approvisionnement en eau; les conflits de travail et les conventions collectives défavorables sur le plan économique; les cas de fraude, de subordination ou de corruption, d'autres actes illégaux, les procédés ou les systèmes internes inadéquats ou défaillants; notre incapacité à financer nos activités et à financer la croissance en raison de la conjoncture des marchés des capitaux ou notre capacité à réaliser des mesures de recyclage des capitaux; les restrictions opérationnelles et financières qui nous sont imposées par les conventions de prêt, de crédit et de sûreté; la révision de nos cotes de crédit; la création d'une dette à multiples paliers au sein de notre structure organisationnelle; l'évolution défavorable des taux de change et notre incapacité à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères au moyen de notre stratégie de couverture ou d'une tout autre façon; notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les transactions; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de nos transactions ou de nos acquisitions; l'évolution de nos activités actuelles, y compris au moyen de placements futurs dans les solutions durables; notre incapacité à développer des projets figurant dans notre portefeuille de développement; les retards, les dépassements de coûts et d'autres problèmes associés à la construction et à l'exploitation de nos installations

de production et les risques liés aux arrangements que nous concluons avec les collectivités et les coentrepreneurs; la décision de Brookfield de ne pas nous trouver des occasions d'acquisition, et notre manque d'accès à toutes les acquisitions d'énergie renouvelable répertoriées par Brookfield, y compris en raison de conflits d'intérêts; le fait que nous n'ayons pas le contrôle sur toutes nos activités et sur tous nos investissements, y compris sur certains investissements que nous avons faits par l'intermédiaire de nos coentreprises, partenariats, consortiums ou conventions structurées; l'instabilité politique ou les changements de politique gouvernementale qui nuiraient à nos activités ou à nos actifs; l'acquisition de sociétés en difficulté financière qui pourraient nous faire courir des risques accrus; une baisse de la valeur de nos placements dans des titres, y compris dans des titres d'autres sociétés émis dans le public; nous ne sommes pas soumis aux mêmes obligations d'information financière qu'un émetteur américain aux États-Unis; une séparation entre la participation financière et le contrôle dans notre structure organisationnelle; les ventes et émissions futures de parts de société en commandite, de parts de société en commandite privilégiées du capital d'Énergie Brookfield ou de titres échangeables contre des parts de société en commandite, y compris les actions échangeables de BEPC, ou même la perception de ces ventes ou émissions pourraient faire chuter le cours des parts de société en commandite ou des actions échangeables de BEPC; notre dépendance envers Brookfield et l'importante influence de celle-ci sur nous; le départ de certains ou de tous les professionnels principaux de Brookfield; notre manque de moyens distincts de générer des revenus; les changements dans la façon dont Brookfield choisit de détenir ses participations de propriété dans Énergie Brookfield; le fait que Brookfield agisse d'une façon qui ne soit pas dans notre intérêt ou de celui de nos actionnaires ou porteurs de parts; le fait d'être considérés comme une société de placement en vertu de la loi Investment Company Act; l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière; les variations du cours des parts de société en commandite et des actions échangeables de BEPC; et le rachat, à tout moment, des actions échangeables de BEPC ou, moyennant un préavis, par le porteur des actions de catégorie B de BEPC. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans les formulaires 20-F respectifs de BEP et BEPC ainsi qu'à tout autre risque et facteur décrit dans ces formulaires.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date de la présente lettre aux porteurs de parts, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi.

Aucune autorité de réglementation des valeurs mobilières n'a approuvé ou rejeté le contenu de la présente lettre aux porteurs de parts. La présente lettre aux porteurs de parts est publiée à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat, et aucune vente de ces titres n'interviendra dans un territoire où cette offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur inscription ou admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières qui s'y appliquent.

Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS

La présente lettre aux porteurs de parts comprend des références aux fonds provenant des activités et aux fonds provenant des activités par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente des définitions du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part utilisées par d'autres entités. Nous croyons que les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer notre rendement financier et les flux de trésorerie que notre portefeuille de projets en exploitation est susceptible de générer. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Pour un rapprochement des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, se reporter à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS – Exercices clos les 31 décembre » incluse ailleurs dans les présentes ou à la partie « Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » figurant dans notre rapport annuel audité du quatrième trimestre de 2023.

Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. et de ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire selon le contexte.

Notes

- 1) Toutes les occurrences des termes capital ou capitaux se rapportent à la trésorerie affectée par Brookfield, compte non tenu de tout financement par emprunt.
- 2) Les liquidités disponibles sont traitées à la « Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement » du rapport de gestion dans le rapport annuel de 2023.